



ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Quand ? 1er septembre 2021, 19h40

Après la rencontre de parents avec les titulaires de maternelle
et du premier cycle

Où? À la cafétéria

École Saint-Alexandre
501, rue St-Denis, porte 1

Confirmation de votre présence afin de nous aider à bien vous recevoir en contexte COVID

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des parents de l'école. Nous procéderons à une séance en présentiel dans la cafétéria de l'école. Lors de cette assemblée, il y aura notamment élection de parents pour siéger au conseil d'établissement et de substituts.

À même les parents élus, nous procéderons à l'élection d'un représentant ou d'une représentante afin de siéger au Comité de parents du centre de services scolaire des Hautes-Rivières et de son substitut.

Veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour proposé.

Acceptez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations,

Alexandre Provost
Président du conseil d'établissement

Karine Beauregard
Directrice

Ordre du jour de l'assemblée

1. Mot de bienvenue, inscription des présences et ouverture de l'assemblée;
2. Nomination d'un (e) président(e) d'assemblée;
3. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Conseil d'établissement 2020-2021 ;
 - 5.1 Présentation du conseil d'établissement 2020-2021 ;
 - 5.2 Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 2020;
 - 5.3 Présentation du bilan annuel du conseil d'établissement 2020-2021 ;
6. Nomination d'un président d'élection;
7. Nomination d'une secrétaire d'élection;
8. Adoption d'une procédure d'élection ;
9. Rôles et fonctions ;
 - 9.1 Conseil d'établissement (C.É.);
 - 9.2 Comité de parents (C.P.) ;
 - 9.3 Organisme de participation des parents (O.P.P.) ;
10. Ouverture des mises en candidatures;
11. Conseil d'établissement 2021-2022 ;
 - 11.1 Élection des membres au conseil d'établissement (1 poste à combler) ;
 - 11.2 Nomination de parents substituts (5) ;
12. Organisme de participation des parents ;
 - 12.1 Présentation par les membres des activités réalisées en 2020-2021 ;
 - 12.2 Présentation des projets pour 2021-2022;
 - 12.3 Inscriptions des membres de l'Organisation de participation des parents ;
13. Comité de parents ;
 - 13.1 Nomination du représentant au comité de parents ainsi qu'un substitut ;
14. Période de questions.
15. Levée de l'assemblée